

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 696

présenté par

M. Brindeau, Mme Auconie, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Dunoyer, M. Gomès,
M. Meyer Habib, M. Labille, M. Lagarde, M. Naegelen, Mme Sanquer et Mme Thill

ARTICLE 24

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« qu'il soit porté »

les mots :

« de porter ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La rédaction actuelle de cet article comporte en elle-même une imprécision sur la caractérisation de l'intentionnalité de l'auteur de la vidéo. En écrivant « qu'il soit » le seul fait qu'un tiers intervienne pour nuire pourrait être largement apprécié pour qualifier l'intentionnalité de l'auteur. En écrivant « de » le dispositif est sécurisé.